



Distribution de compost aux citoyens

Sainte-Julienne, mercredi 13 mai 2020 – Afin d'éviter la propagation de la COVID-19 sur son territoire, la municipalité s'est vue annuler l'ensemble de ses activités et événements municipaux. La journée de l'environnement, telle que nous la connaissons, est annulée. Toutefois, le conseil municipal de Sainte-Julienne est heureux d'annoncer qu'il procèdera à la distribution de compost aux citoyens le samedi 23 mai de 9 h à 14 h. La distribution se fera au stationnement de l'école primaire des Virevents située au 2178, rue du Domaine-Malo. Afin de respecter les mesures de distanciation physique, les consignes de sécurité suivantes devront être respectées :

- Veuillez rester dans votre véhicule jusqu'à ce que quelqu'un vienne à votre rencontre;
- Présentez, à travers votre vitre, votre preuve de résidence;
- Veuillez respecter les directives des préposés;
- Dirigez-vous vers le compost lorsqu'on vous le permet;
- En tout temps, maintenez une distance de 2 mètres entre vous et les autres;
- Veuillez utiliser vos outils et vos contenants.

Les résidents ayant une remorque pourront recevoir du compost par l'opérateur de la pelle mécanique.

Avec les beaux jours qui s'installent enfin, cette décision du conseil permettra aux citoyens de jardiner et les inciter peut-être à participer au concours [Embellissement arc-en-ciel](#).

Il est à noter que le compost récupéré au cours de l'année dans vos bacs bruns est redistribué sans frais aux citoyens en mai de chaque année. Le compost peut servir d'amendement pour le sol du jardin ou des platebandes. Le Service d'horticulture, environnement et parc l'utilise également pour leurs aménagements paysagers.

- 30 -

Source : Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7163 | www.sainte-julienne.com